

Pour Saint Martin, Ensemble et Autrement

Trois élus, que vous ne devez pas hésiter à contacter, composent notre groupe :

Joël HENRY ; Christine KABAT ; Daniel CORDILLOT

La lettre des élus
N° 15 : mars 2019

Les Elections Municipales sont dans un an !

Cinq ans déjà que nous siégeons comme minoritaires au sein du Conseil Municipal de notre commune.

Cinq ans durant lesquels nous nous sommes opposés aux propositions du Maire et de sa majorité qui nous semblaient aller à l'encontre des intérêts des habitants de notre commune,.

Cinq ans durant lesquels nous avons fait de nombreuses propositions, très rarement prises en compte et la plupart du temps rejetées par une majorité unanime, sans même en débattre et expliquer leur désaccord avec nos suggestions.

Cinq ans durant lesquels nous avons bataillé incessamment pour tenter (pas toujours avec succès) de contraindre le Maire à respecter les textes et règlements.

Cinq ans durant lesquels nous avons tenté, avec nos faibles moyens de vous informer (et nous avons été les seuls), comme nous nous y étions engagé en 2014, à travers notre blog et ce modeste bulletin, certes, moins luxueux que le bulletin municipal, mais essayant de « coller » à l'actualité municipale et de promouvoir la transparence sur les problèmes de gestion municipale, totalement absents de l'information officielle.

Mais aujourd'hui, si nous comptons bien continuer notre action jusqu'au terme de ce mandat, il nous faut bien penser à préparer l'avenir. **Dans un an auront lieu les élections municipales.**

Les Martinots auront alors à choisir

-soit de valider la gestion et les choix de la majorité actuelle et

de la reconduire (que la liste soit celle Maire actuel ou des élus lui ayant permis, par leurs votes en Conseil de mettre en œuvre sa gestion),

-soit de prendre une autre direction, avec une équipe nouvelle comprenant des candidats qui durant ce mandat ont tenté de proposer d'autres choix.

Aujourd'hui, la réponse à cette question appartient aux Martinots, d'une part, par leur vote, mais d'abord, par leur souhait de s'engager pour permettre à notre commune un autre avenir que celui promis par la majorité actuelle.

Nous l'avons déjà dit, nous souhaitons que le programme et cette liste soient le résultat d'un engagement actif des martinots.

Nous refusons d'élaborer un programme à quelques uns, Nous refusons que les candidats de cette listes soient « cooptés » en petit comité.

Depuis 5 ans, nous vous répétons que « vous pouvez compter sur nous ». Ce sera encore le cas jusqu'en mars 2020.

Pour la suite, nous vous le disons avec force :

« NOUS AVONS BESOIN DE VOUS » !

Vous trouverez en p 3 et 4 un questionnaire à remplir. Nous comptons également sur vous pour travailler à l'élaboration du programme 2020/2026 de cette liste et pourquoi pas, pour accepter d'être candidat (e) sur celle-ci.

Donnez-nous vos coordonnées, nous vous contacterons.

Après la fermeture de classe à l'école Jules Ferry

Le couperet est tombé, L'inspection Académique qui avait du reculer ces deux dernières années a décidé de fermer la 4è classe de notre école élémentaire à la rentrée prochaine.

C'est d'abord le résultat de l'inertie du Maire et de sa majorité alors que nous alertons depuis début 2015 et que nous avons fait des propositions pour stopper la baisse du nombre d'élèves **(1)**.

Mais l'attitude, cette année encore, du Maire, et le silence de sa majorité lorsque nous les avons informés qu'un projet de fermeture de classe visait notre école, nous interroge quant à leur volonté de la défendre.

En effet, quand, le 26 janvier, dès que nous avons appris ce projet, nous avons alerté le Maire (copie à tous les élus) en ces termes : «*Comme nous pouvions le craindre, l'administration propose un retrait d'emploi à l'école Jules Ferry*». Ajoutant que nous étions «*prêts à envisager avec vous quelles actions nous pouvons mettre en œuvre pour tenter de sauver ce poste* ».

Celui-ci nous a répondu : «*Pour vous répondre, nous n'avons aucune confirmation, ni information en mairie concernant le projet de la carte scolaire 2019, ainsi que le retrait d'un emploi* » **(2)**

Nous avons donc insisté : «*Monsieur le Maire, je vous confirme que figure bien dans les documents préparatoires de la carte scolaire envoyés aux représentants du personnel enseignants, un projet de retrait d'emploi à l'école J Ferry de notre commune. (voir doc en pièce jointe). Bien entendu, celui-ci n'est pas confirmé*

et ne le sera (éventuellement) qu'à l'issue des opérations de carte scolaire, lorsque l'Inspectrice d'Académie prendra son arrêté.

Il sera malheureusement trop tard alors pour agir. Je réitère donc ma demande d'une action du Conseil Municipal pour protester contre ce projet et tenter de défendre la 4è classe de notre école élémentaire ».

Le Maire n'a même pas consenti à nous répondre.

Et pourtant, c'est bien ce même Maire, aux abonnés absents pour défendre les classes, qui, dans le dernier « quoi de neuf » vendait son projet de construction d'école en balayant au passage nos réserves en ces termes : «*certaines diront qu'il s'agit d'une trop grande ambition...déjà décriée et « battent le fer » sans élément probant de réflexion. Ils devraient plutôt se réjouir, car il s'agit d'une mesure...qui permettra aux enfants scolarisés...de travailler dans de meilleures conditions* ».

Dans l'immédiat, il aura du mal à convaincre enfants, personnels et parents que 6 à 7 élèves de plus dans chaque classe, même dans (d'hypothétiques) locaux neufs, leur permettra de travailler dans de meilleures conditions.

Mais la classe pouvait-elle être préservée ?

On ne peut jamais en avoir la certitude, Ce que l'on sait, c'est que **ce sont en tout 6 propositions de fermetures avec une moyenne d'élèves par classe inférieure à celle de St Martin que l'Inspectrice d'Académie a retiré de son projet, après, a t'elle dit, "avoir**

Suite page 2

3 la vie associative

Comment appréciez-vous la vie associative de notre commune (notez de 1 à 5 : 1 très insuffisant, 2 insuffisant,3 moyen, 4 satisfaisant, 5 très satisfaisant 0 = sans avis ou non concerné)

Nombre et champs couverts par les associations.

Information sur l'existence et l'objet des associations

Information des manifestations locales organisées par les associations

Notez ici vos remarques, les problèmes non évoqués dans ce thème, vos suggestions et priorités pour l'avenir

.....
.....
.....

4 Ecoles

Comment appréciez-vous les conditions de scolarisation dans notre commune (notez de 1 à 5 : 1 très insuffisant, 2 insuffisant,3 moyen, 4 satisfaisant, 5 très satisfaisant 0 = sans avis ou non concerné)

Conditions d'accueil dans nos écoles

Etat es locaux scolaires

crédits alloués par la mairie

Utilisez vous les services municipaux (cantine, garderie)

Pour quelle(s) raison(s) (prix, fonctionnement, autre...)

Notez ici vos remarques, les problèmes non évoqués dans ce thème, vos suggestions et priorités pour l'avenir

.....
.....
.....

5 Santé

Comment appréciez-vous l'offre de santé dans notre commune (notez de 1 à 5 : 1 très insuffisant, 2 insuffisant,3 moyen, 4 satisfaisant, 5 très satisfaisant 0 = sans avis ou non concerné)

professionnels de santé

pharmacie

Notez ici vos remarques, les problèmes non évoqués dans ce thème, vos suggestions et priorités pour l'avenir

.....
.....
.....

6 Autres

Vous pouvez noter ici tous les constats et tous les souhaits que vous souhaitez qui ne figurent pas dans notre questionnaire.

.....
.....
.....

Merci de noter ici les 3 actions (ou thèmes) qui vous semblent prioritaires pour la municipalité qui sera élue en 2020

1°)

2°)

3°)

Au cas ou vous manqueriez de place pour tout noter vos réponses, vous pouvez joindre à ce questionnaire des compléments sur papier libre. Merci dans ce cas de noter le N° du thème auquel se rapporte votre contribution.

Nom (facultatif) :

Je souhaite être informé(e) des suites données à cette enquête : je donne mon mail (nous nous engageons à ce que celui-ci reste confidentiel et utilisé uniquement dans le cadre de notre communication) :

Mon e-mail :

4

reçu les délégations présentes".(3)

Voilà matière à nous interroger concernant le refus d'action de nos élus de la majorité !

Au Conseil du 7 mars 2019, le Maire esquive

Interrogé lors du dernier Conseil à propos de son absence de réaction, le Maire s'est livré à un long plaidoyer (plus de 20 minutes) sans jamais expliquer les raisons de son silence., indiquant seulement que cette fermeture était prévisible et s'interrogeant sur ce qu'il faudrait faire pour accroître le nombre d'élèves. Il a fait plusieurs suggestions : travailler sur l'urbanisme en favorisant la construction et mener un travail en direction des familles qui scolarisent leurs enfants à l'extérieur. Il a également reconnu que les problèmes internes (cantine garderie) de personnes et de gestion des services pendant deux ou trois ans avaient eu un impact négatif sur les écoles (disfonctionnements que nous dénonçons depuis plusieurs années et qu'il a longtemps niés). Nous nous sommes félicité qu'il reprenne là les pistes que nous avions évoqué dès 2015 (4), et qui, jusqu'à présent, étaient restées « lettre morte ».

Le Maire a alors répliqué « il est facile de critiquer, moi, je fais les choses ».

Si nous ne comprenons pas en quoi, les pistes d'actions que nous évoquions en 2015 pour maintenir nos classes relevaient de la critique, nous devons bien constater que la fermeture

décidée pour la rentrée prochaine est plus due à l'inaction du Maire qu'à son action.

Après la fermeture de classe, la fusion des écoles ?

Le 5 février, l'Inspectrice d'Académie affirmait à propos de St Martin que «le Maire travaille à la fusion ». (passage de 2 à 1 seule école). Interrogé par nos soins le 7/03, le Maire a affirmé qu'il n'était pas au courant et qu'il n'y avait aucun projet en ce sens.

Nous voilà rassurés !

Mais, l'Inspectrice d'Académie n'ayant sans doute pas inventé ces propos, qui donc a bien pu lui parler d'un tel projet ?

- (1) *En particulier pour comprendre pourquoi notre commune voit autant de familles scolariser leur(s) enfant(s) dans le privé*
- (2) *Reconnaissons une certaine constance au Maire qui, chaque année depuis 3 ans affirme ne pas être au courant, affirmation contredite chaque année par l'Inspectrice d'Académie...*
- (3) *Délégations de communes et d'écoles lors du CDEN du 12 février*
- (4) *Voici ce que nous déclarions au Conseil Municipal le 24 juin 2015 : « Il faut engager une réflexion sur la politique de développement urbain de notre commune. En effet, nous comptons près de 85% de propriétaires de leur résidence. De ce fait, la rotation de la population est faible et le maintien des effectifs des écoles nécessite que des constructions aient lieu. Il faudrait aussi avoir une réflexion de fond sur les raisons qui amènent un certain nombre de martinots à scolariser leur enfant en dehors de la commune».*

Brèves de Conseil

Mieux vaut tard que jamais !

Le 23 septembre 2015, nous intervenions en Conseil pour nous étonner qu'une personne louant un local municipal et qui signalait régulièrement de gros problèmes d'humidité ne voyait rien venir. Le Maire nous répondait alors : «une proposition doit lui être faite prochainement ». Le 21 décembre 2017, nous intervenions de nouveau, car rien n'avait été mis en œuvre et les problèmes persistaient. Le Maire nous disait alors que la question était compliquée et qu'un spécialiste avait comme seule préconisation de mettre un déshumidificateur. Miracle, lors du Conseil du 7 mars, le Maire nous a annoncé que des travaux allaient être prochainement entrepris pour régler le problème.

Ce qui n'avait pas de solution depuis plusieurs années devient possible. Il est vrai que les élections ont lieu dans un an !

Une inefficacité inquiétante...

*Le 1er septembre 2018, nous avons demandé un état du personnel municipal. Il aura fallu attendre le 7 mars 2019 pour l'obtenir. Plus de 6 mois, espérons que ces employés, si difficiles à recenser, sont malgré tout payés !

*Le 14 janvier 2019, nous demandions par courrier à consulter « le grand livre des comptes 2018 », document informatique qui recense toutes les opérations financières de la commune (recettes et dépenses). Les comptes 2018 sont clos depuis le 31 janvier. Nous avons donc demandé le 7 mars quand nous pourrions consulter ce document. Aucune date ne nous a été donnée. Il nous faudra donc encore attendre (comme chaque année) Et dire qu'il suffit d'un clic de souris pour imprimer ce document. Mais positivement, on progresse ! La première fois que nous avons demandé ce document, le Maire nous a répondu qu'il n'existait pas !

*Le 5 février, nous demandions au maire de nous communiquer la copie d'un courrier du sous préfet (c'est le sous préfet lui-même que nous avons sollicité, qui nous renvoyait au Maire). Nous l'attendons toujours. Pourtant lors du conseil du 7 mars, un élu de la majorité a dit : « on a cette lettre, il suffit de faire une photocopie ». Quelle naïveté, cet élu ignore donc la difficulté à faire une photocopie !

Mais parfois une efficacité surprenante...

Il aura fallu à peine plus d'un an et demi pour boucler le dossier d'aménagement de la route de Voulx (devant Carrefour). Le principe d'une étude a été voté le 13 avril 2017, les travaux achevés fin 2018. Il faut dire que l'adjoint aux travaux s'est particulièrement investi dans ce projet.

Mais sélective !

Par contre, les habitants des Colonnes et les riverains de la route de Nailly, dont l'étude d'aménagement avait été lancée en même temps, attendent toujours le résultat de cette étude (bientôt nous a-t-on promis). Et que dire des riverains du chemin des Marronniers, dont la réfection de voirie avait été classée prioritaire en 2014 et qui n'est toujours pas réalisée aujourd'hui.

Faire taire les rumeurs

Deux rumeurs nous étaient parvenues dernièrement. Afin de les faire taire, nous avons interrogé le Maire à leur propos.

Du mobilier de la cantine a été changé. L'ancien mobilier a disparu. Réponse du Maire : il est aux ateliers. La secrétaire de mairie rectifie : Effectivement, un changement de mobilier a eu lieu à la cantine. L'ancien mobilier, en très mauvais état a été jeté. Selon d'autres sources, l'ancien mobilier était encore en état et le nouveau mobilier n'est pas adapté aux enfants. **Où est la vérité ?**

Le repreneur de « chez Joëlle » a donné l'ancien mobilier du restaurant à la commune. Réponse du Maire. Le nouveau propriétaire a souhaité changer le mobilier du restaurant. Il a fait don de ce mobilier à la commune qui l'entrepouse à l'atelier municipal. Précision de la secrétaire de mairie : En fait le nouveau restaurateur a proposé à toutes les personnes qui étaient intéressées. Tout le matériel n'a pas été récupéré par la commune. **Là encore, où est la vérité ?**

Ci-dessous et p 4, le questionnaire sur vos ressentis et vos attentes concernant notre commune.

Vos avis et suggestions serviront de base de travail pour la réflexion que nous souhaitons mettre en œuvre dans la préparation des élections municipales de mars 2020.

Nous avons donc besoin qu'un nombre important d'habitants de notre commune participent à cette enquête.

Déjà plus d'une soixantaine l'ont fait depuis notre blog (on peut toujours le remplir en ligne). Ce n'est pas suffisant.

Vous pouvez y répondre anonymement ou vous identifier.

Y répondre ne vous prendra que quelques minutes.

Merci de le compléter et de le déposer ou le renvoyer à l'un de nos élus.

Joël Henry, 6 rue chaude 89100 Saint Martin du Tertre

Christine Kabat, 8 rue des bons amis 89100 Saint Martin du Tertre

Daniel Cordillot, 3 ter rue de la pointe à l'aiguillon 89100 Saint Martin du Tertre

Questionnaire :

Comment évaluez-vous notre commune aujourd'hui, que souhaitez-vous pour demain !

1 Vivre à Saint Martin du Tertre

Comment appréciez-vous la qualité de vie dans notre commune (notez de 1 à 5 : 1 très insuffisant, 2 insuffisant,3 moyen, 4 satisfaisant, 5 très satisfaisant 0 = sans avis ou non concerné)

L'entretien de la voirie

L'entretien global du village

Espaces verts, espaces de jeux

Notez ici vos remarques, les problèmes non évoqués dans ce thème, vos suggestions et priorités pour l'avenir

.....
.....
.....

2 La mairie

Comment appréciez-vous les services rendus par la Mairie (notez de 1 à 5 : 1 très insuffisant, 2 insuffisant,3 moyen, 4 satisfaisant, 5 très satisfaisant 0 = sans avis ou non concerné)

Jours et horaires d'ouverture de la mairie.

Information et communication municipale

Panneau lumineux

Affichage municipal

Bulletin municipal

Site internet

Réponses des élus à vos demandes

Notez ici vos remarques, les problèmes non évoqués dans ce thème, vos suggestions et priorités pour l'avenir

.....
.....
.....

3 la vie associative

Comment appréciez-vous la vie associative de notre commune (notez de 1 à 5 : 1 très insuffisant, 2 insuffisant,3 moyen, 4 satisfaisant, 5 très satisfaisant 0 = sans avis ou non concerné)

Nombre et champs couverts par les associations.

Information sur l'existence et l'objet des associations

Information des manifestations locales organisées par les associations

Notez ici vos remarques, les problèmes non évoqués dans ce thème, vos suggestions et priorités pour l'avenir

.....
.....
.....